L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 9 AOUT 1848.

Imprimé et publié par **MAGNE & WEISSE.**
No. 53, rue de Chartres, et No. 13, rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 9 AOUT 1848.

CANDIDATS WHIGS.
POUR PRESIDENT:
ZACHARY TAYLOR
DE LA LOUISIANE.
POUR VICE PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.
Ticket Electoral.

Premier district — JACQUES TOUTANT
Second district — J. P. BENJAMIN.
Troisième district — MANUEL J. GARCIA
Quatrième district — C. ADAMS, Jr.
Cinquième district — JOHN MOORE
Sixième district — JAS. G. CAMPBELL.

Mes voeux sont pour le pays, pour le pays tout entier.—Je désire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhésion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples. Z. TAYLOR.

Je désavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud. MILLARD FILLMORE.

LE PROGRAMME LOCOFOCO.

Les amis de M. Cass sont à cheval sur le programme de la Convention de Baltimore. Depuis qu'ils ont [illegible] ce programme dont ils sont si épris? C'est tout simplement une édition revue et corrigée de la profession de foi de 1844. On a supprimé l'article relatif à l'Oregon et l'on a rempli cette lacune par une inconvenante accusation contre les citoyens qui osent blâmer l'origine de la guerre du Mexique.

Le reste du programme n'a pas grande signification. C'est une suite de généralités et de phrases vides dont le bon sens public a déjà fait justice. Ce qui a trait à l'esclavage est conçu de telle manière que MM. Giddings, Wilmot et Van Buren ne trouveraient absolument rien à y redire. Il est aussi question de la banque nationale, comme si le peuple y songeait encore! C'est une vieillerie que nos adversaires ont exhumée du passé pour se donner le malin plaisir de rompre une lance contre un fantôme. L'apologie d'un système [illegible] de libre échange, la condamnation péremptoire des grands travaux d'utilité publique et la glorification du veto complètent ce célèbre programme qui restera dans les annales de nos luttes de parti comme un chef d'oeuvre d'inconséquence et de nullité.

Il y a pourtant quelque chose de sérieux dans ce monument de simplicité. Le programme approuve l'exercice illimité du veto. C'est là, selon nous, la principale ligne de démarcation entre les deux partis. Nos adversaires, malgré leur radicalisme d'apparat, méconnaissent les premiers principes de la souveraineté populaire et [illegible] de la République. En substituant la volonté d'un seul homme à celle des représentants de la nation, ils trahissent des tendances anti-démocratiques et contraires à l'esprit de nos institutions.

Les whigs ont des vues toutes différentes. Lisez la lettre du général Taylor à Allison. Notre candidat y rend hommage au dogme de l'omnipotence du peuple. Il ne condamne pas le veto, comme [illegible]

[illegible]

En deux mots, ce qui distingue aujourd'hui le parti whig du parti locofoco, c'est son respect de la volonté populaire. [illegible]

Revenons au programme de la Convention de Baltimore. Il ne signifie pas grand'chose, [illegible] M. Cass arrive au pouvoir. Si le Congrès vote un tarif plus [illegible] M. Cass se croira tenu de [illegible] la Convention de Baltimore. Le programme locofoco [illegible] la prospérité de l'Ouest et du Sud.

Les whigs n'ont pas hésité [illegible]

Nous avons déjà annoncé que le *Red River Republican*, journal publié à Alexandrie, dans la paroisse des Rapides, avait fait disparaître les noms de Cass et de Butler du haut de ses colonnes pour leur substituer ceux des candidats whigs. C'est la question de l'esclavage qui a porté l'éditeur du *Republican* à abandonner l'élu de la Convention de Baltimore pour soutenir la candidature du général Taylor. L'opinion que professe M. Cass à l'endroit de l'esclavage doit justement provoquer nos plus vives alarmes. Les intérêts du Sud, comme le dit avec raison l'éditeur du journal d'Alexandrie, doivent l'emporter dans notre esprit sur tout autre intérêt. Les planteurs de la Louisiane ne sauraient travailler au succès de M. Cass sans compromettre leur fortune et celle de leurs enfants.

Que doit-on attendre d'un candidat qui tour à tour flatte le Nord et le Sud et passe d'une opinion à une autre pour capter indistinctement tous les suffrages?

Mais laissons parler le *Republican*.

Quelle différence existe, dit-il, entre les trois candidats du Nord, MM. Cass, Van Buren et Gerrit Smith? Ce dernier est le candidat avoué des abolitionnistes. Il ne croit pas seulement comme MM. Cass et Van Buren que le Congrès peut abolir l'esclavage dans le district de Columbia mais qu'il doit le supprimer immédiatement. Voilà la seule différence. Quant au reste, les trois candidats du Nord ont la même opinion, si ce n'est que M. Cass semble avoir modifié la sienne. Il prétend aujourd'hui que le Congrès ne peut pas interdire l'esclavage dans les territoires, mais que ce pouvoir appartient aux habitans des dits lieux.

Le *Republican* fait ressortir tout le danger de cette doctrine qui est la négation la plus complète de nos droits. Il vaudrait mieux, dit-il, que le Congrès put statuer sur l'esclavage que de confier l'exercice de ce pouvoir aux quelques hommes qui habitent les territoires.

L'éditeur du journal d'Alexandrie termine son article en disant que le Sud doit voter pour le général Taylor s'il tient à ses intérêts et à son avenir. Tous nos planteurs seront de son avis.

CONGRES.

SENAT—31 *Juillet*.—M. Benton, du comité judiciaire, rapporte un bill autorisant le président à établir un gouvernement provisoire dans les territoires de l'Oregon, de la Californie et du Nouveau-Mexique. Ce bill, dit M. Benton, est calqué sur la loi de 1804, relative à la cession de la Louisiane. Le Sénat ordonne l'impression du bill.

M. Atherton, rapporteur du comité de conférence chargé de s'entendre sur le bill des allocations maritimes, propose au Sénat d'abandonner trois de ses amendemens et une partie d'un quatrième amendement. Cette proposition soulève un long débat entre MM. Calhoun, Butler, Atherton, Bright et plusieurs autres membres. Le rapport du comité de conférence, mis aux voix, est adopté à une majorité de 27 contre 18.

M. Hannegan observe qu'il avait eu d'abord l'intention de présenter un bill pour établir un gouvernement territorial dans l'Oregon, la Californie et le Nouveau Mexique. Cependant on a chargé d'avis après avoir consulté quelques uns de ses amis. Puisque le *Compromise bill* a été rejeté, il n'est guère possible qu'un autre projet de loi du même genre soit adopté. Pourtant il conviendrait que la question fût résolue.

Sur la proposition de M. Atherton, le Sénat s'occupe du bill des allocations civiles et diplomatiques. Une clause de la section fixant à mille piastres la somme à laquelle les membres du Congrès auraient droit pour leurs frais de voyage, donne lieu à un long débat et est enfin repoussée à une majorité de 33 voix contre 13.

Le Sénat siège ensuite à huis-clos.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.— La Chambre adopte l'amendement du Sénat à la résolution qui fixe l'époque de l'ajournement du Congrès.

La Chambre se constitue en comité général pour continuer à délibérer sur le bill de l'Oregon.

M. McClernand propose un amendement tendant à substituer au projet de loi le *Compromise Bill* du Sénat, en supprimant ce qui a rapport à l'esclavage et en y insérant une nouvelle section, portant que l'esclavage sera interdit au nord du 36e degré, mais pourra être proclamé ou défendu au sud de cette ligne, selon le voeu du peuple au moment où les territoires se constitueront en Etats.

Cette proposition soulève un long débat qui dure jusqu'au moment de l'ajournement.

AJOURNEMENT DU CONGRES—On verra dans notre compte rendu de la séance du Congrès que la Chambre des Représentans a adopté la résolution du Sénat fixant la clôture de la session au 14 du courant.

VERMONT—Les whigs du premier district congressionnel du Vermont ont décidé que l'honorable WILLIAM HENRY, leur représentant actuel, serait soutenu par eux pour la ré-élection.

ARRIVÉE DE L'AMERICA.

Le télégraphe a annoncé l'arrivée de l'*America*. Ce steamer, parti de Liverpool le 22 juillet, est entré dans le port de New-York le 4 courant. Il apporte par conséquent des nouvelles de sept jours plus récentes que celles de l'*Europa*. La dépêche annonce que la crise s'est déclarée en Irlande, mais elle ne rapporte aucun fait. Une sorte de conseil de cabinet a eu lieu dans la forteresse de Dublin; à la suite de cette consultation, le lord-lieutenant a fait afficher une proclamation ordonnant une saisie générale de toutes les armes et l'arrestation de toutes les personnes qui auraient des armes en leur possession sans une permission spéciale.

La France est tranquille.

On considère comme terminée la guerre entre l'Allemagne et le Danemark.

A Liverpool, le 22 juillet, les consolidés se sont fermés à 84 et 85. Le marché aux cotons commençait à fléchir. Les ventes de la semaine s'étaient élevées à cinquante mille balles.

La bombarde des Etats-Unis *Etna*, capitaine Eagle, partie dernièrement de Pensacole, est arrivée à Norfolk le 29 du mois dernier.

Chronique Locale.

La cérémonie de la présentation d'un sabre d'honneur au général Smith a eu lieu hier à une heure. Le cortège, composé d'officiers de la milice et de citoyens, s'est dirigé processionnellement à l'Armory Hall, rue du Camp, où le général Smith se trouvait déjà rendu. Le gouverneur Johnson a présenté à ce dernier l'épée votée par la législature de la Louisiane en lui adressant des éloges pleins de délicatesse. Le général Smith a répondu en termes très heureux, et la petite fête s'est terminée gaîment à l'hôtel St-Charles.

2ME MUNICIPALITE.—Dans le courant de la semaine dernière, une rixe ayant eu lieu dans une des salles de bal de la 2e Municipalité, plusieurs personnes furent grièvement blessées. L'une d'entre est dans un état fort critique. Le recorder Seuzeneau a ordonné hier à la police de fermer la salle de bal où la rixe a éclaté.

BLESSURES.—Eli Long, arrêté il y a quelque temps pour avoir blessé d'un coup de couteau M. Andrew Connely, comparaissait hier matin devant le recorder de la 2e Municipalité. Le plaignant ayant fait défaut, l'affaire a été mise hors de Cour, et le prisonnier renvoyé.

VOL AVEC EFFRACTION.—Henrick Kokmuller a été arrêté hier par la police de la Première Municipalité, sous la prévention d'avoir pénétré avec effraction dans le domicile de M. Joseph Seible, rue Conti, No. 32, et d'y avoir soustrait une somme de cinquante piastres.

ARRESTATIONS.—La police de la Seconde Municipalité a pratiqué hier soir plusieurs arrestations:—Edward Gorz, prévenu de faux et de parjure; James Rent, prévenu d'un vol de $30; et Eugène Keehler, pour avoir soustrait une somme de $75 appartenant à Conrand Eckhart. Ce dernier a été trouvé malade quand le vol a été commis. Ils comparaîtront tous ce matin devant le recorder de la Seconde Municipalité.

ACCIDENT.—M. William H. Wilder, membre du Conseil Général, est tombé hier de cheval, et s'est grièvement blessé à la tête. Son état n'inspire cependant aucune inquiétude.

VOLS.—Joseph Werner a fait hier matin, devant le recorder Genois, un affidavit, dans lequel il déclare que lundi dernier, huit personnes ont pénétré dans sa chambre, à la pension de Frank Copicus, rue St-Louis, et ont réussi à s'emparer de trois mille six cents cigares. Trois individus, John Jacobe, Edward Newholme et Otto Helweg, ont été arrêtés comme les auteurs présumés du vol; ils ont dû fournir un cautionnement pour répondre de leur prochaine comparution.

—James White et George Prout ont été arrêtés par la police de la 1re Municipalité, sous la prévention d'avoir commis un vol de $25 au préjudice de M. Théodore Pearson. L'affaire sera examinée cette après midi, à une heure, devant le recorder Genois.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITE NO. 2—Séance d'hier soir. Présidence de l'alderman Golding. D'après le rapport hebdomadaire du trésorier, les recettes de la semaine se sont élevées à la somme de $12,914 10; les dépenses à $11,940 37; ce qui laisse une balance dans le trésor municipal de $973 73.

Le voyer transmet au Conseil plusieurs propositions cachetées pour le nivellement de la Levée. Elles sont référées au comité des rues et débarcadères.

On lit une lettre de M. S. Stewart, proposant d'élargir le marché du premier district—Référée au comité des rues et débarcadères.

M. Peters, du comité des finances, introduit une résolution à l'effet de payer différents comptes. Adoptée.

Une résolution est adoptée, donnant le pouvoir à la direction des Ecoles Publiques de déclarer vacant le siège d'un de leurs membres.

Le comité spécial auquel a été référée la pétition de Madame Anne Irwin, portant des accusations contre le capitaine Winter, soumet un rapport qui est favorable au capitaine. Ce rapport est adopté.

Le Conseil passe une résolution défendant à l'avenir de tirer le canon dans les rues de la Municipalité; puis, la séance est levée.

LES VOLONTAIRES DU MEXIQUE—Avant hier, dit le *Courrier des Etats-Unis*, la ville de New-York a fêté le retour de ceux de ses enfants qui étaient allés cueillir leur part de lauriers sur les champs de bataille du Mexique. Le régiment des volontaires de New-York, reçu à la Batterie par le conseil municipal et les milices de la ville, a parcouru les principales rues de la cité. C'était un spectacle plein de grandeur et de misère à la fois, et à voir ces hommes à peine couverts de haillons, maigres, hâves, épuisés, l'on ne pouvait se défendre d'un sentiment de pitié profonde, en même temps que de surprise et d'admiration, lorsqu'on se rappelait ce qu'ils ont accompli. Un vieux soldat français nous a assuré que jamais, même après la retraite de Russie, il n'avait vu des hommes dans un pareil état, et qu'il faudrait se reporter aux plus mauvais jours de la première République, alors que la patrie n'avait ni pain ni habits à donner à ses défenseurs, pour trouver quelque chose de comparable à la détresse des vainqueurs du Mexique.

Arrivés au City Hall, les volontaires ont reçu des médailles frappées à cette occasion par la ville de New-York; de leur côté, ils ont remis à la corporation le drapeau qu'ils avaient reçu à leur départ, et qui, entre leurs mains, a vaillamment reçu le baptême de la gloire et du feu.

REVUE DES JOURNAUX FRANÇAIS.

LA REPUBLIQUE ET M. DE LAMENNAIS.—Les allures de la République Française ne semblent point convenir à M. de Lamennais. Le *Peuple Constituant*, journal rédigé par l'auteur de l'*Indifférence*, a paru le 11 juillet encadré par des bandes noires, en signe de deuil, et a annoncé à ses lecteurs que sa publication resterait indéfiniment suspendue. Le numéro du 10 avait été saisi par l'autorité. Voici comment s'exprime M. de Lamennais dans le dernier numéro de son journal:

Le Peuple Constituant a commencé avec la république; il finit avec la république. Car ce que nous voyons, ce n'est pas, certes, la république, ce n'est même rien qui ait un nom: Paris en état de siège, livré au pouvoir militaire livré lui même à une faction qui en a fait son instrument; les cachots et les forts de Louis Philippe encombrés de 14,000 prisonniers, à la suite d'une affreuse boucherie organisée par des conspirateurs dynastiques devenus, le lendemain, tout-puissants; des transportations sans jugement, des proscriptions telles que 93 n'en fournit pas d'exemple; des lois attentatoires au droit de réunion, détruit de fait; l'esclavage et la ruine de la presse, par l'application monstrueuse de la législation monarchique remise en vigueur; la garde nationale désarmée en partie; le peuple décimé et refoulé dans sa misère, plus profonde qu'elle ne le fut jamais; non, encore une fois, non, certes, ce n'est pas là la république; mais, autour de sa tombe sanglante, les saturnales de la réaction.

Les hommes qui se sont faits ses ministres, ses serviteurs dévoués, ne tarderont pas à recueillir la récompense qu'elle leur destine et qu'ils n'ont que trop méritée. Chassés avec mépris, courbés sous la honte, maudits dans le présent, maudits dans l'avenir, ils s'en iront rejoindre les traîtres de tous les siècles dans le charnier où pourrissent les âmes cadavéreuses, les consciences mortes.

Mais que les factieux ne se flattent pas non plus d'échapper à la Justice inexorable qui pèse les oeuvres et compte les temps. Leur triomphe sera court. Le passé qu'ils veulent rétablir est désormais impossible. A la place de la royauté, qui, à peine debout, retomberait d'elle-même sur un sol qui refuse de la porter, ils ne parviendront à constituer que l'anarchie, un désordre profond, dans lequel aucune nation ne peut vivre, et de peu de durée dès lors. En vain ils essaieraient de le prolonger par la force. Toute force est faible contre le besoin d'être. Cette force, d'ailleurs, où la trouveraient-ils? Dans l'armée! L'armée de la France sera toujours du côté de la France.

Quant à nous, soldats de la presse, dévoués à la défense des libertés de la patrie, on nous traite comme le peuple, on nous désarme. Depuis quelque temps, notre feuille, enlevée des mains des porteurs, était déchirée, brûlée sur la voie publique. Un de nos vendeurs a même été emprisonné à Rouen, et le journal saisi sans autre formalité. L'intention était claire: on voulait à tout prix nous réduire au silence. On y a réussi par le cautionnement. Il faut aujourd'hui de l'or, beaucoup d'or, pour jouir du droit de parler: nous ne sommes pas assez riche. Silence au pauvre!

LAMENNAIS.

FAITS PARISIENS.

—On annonce que la garde marine, organisée à Paris à la révolution de février, et provisoirement assimilée à la garde nationale mobile, va être envoyée prochainement en Normandie pour y remplir le service de garde-côtes; elle entrerait dès lors dans les attributions du ministère de la marine, et serait spécialement chargée de surveiller les intérêts de la marine marchande contre les déprédations de rôdeurs de côtes et des ravageurs. On évalue à plusieurs millions les pertes supportées chaque année par le commerce; c'est pour y remédier et aussi pour donner un but d'utilité au corps des garde-marine que cette décision aurait été prise.

La garde-marine, organisée en un bataillon de 1,080 hommes, divisés en huit compagnies, n'a point encore atteint son effectif; six compagnies seulement sont formées; les deux autres vont l'être, dit-on, promptement.

—L'école militaire de Saint-Cyr a cessé son service à l'Assemblée nationale après avoir couché quinze jours sur la paille des bivouacs. L'école aura, dit-on, trois mois de congé.

—On lit dans le *Constitutionnel*:

"Nous avions annoncé que la blessure du général Bedeau était en voie de guérison rapide. Nous apprenons avec regret que ce mieux ne s'est pas soutenu. Cependant son état n'inspire pas d'inquiétude.

—Les funérailles du général Régnault ont eu lieu le 12 juillet, à Saint-Gervais; le service était fait par le 49e de ligne dont M. Regnault était colonel la veille de sa mort.

—On dit qu'en vertu d'une décision du pouvoir exécutif, les statues des généraux qui ont succombé dans les journées de juin seront placées au musée de Versailles.

—Le nouveau conseil municipal de Paris a tenu, le 12 juillet, sa première séance. M. Arago a été nommé président. MM. Thierry et Duvergier ont été élus vice-présidents; M. Lanquetin a été nommé secrétaire; le conseil s'est ensuite divisé en plusieurs commissions, et a reçu communication des dossiers relatifs aux affaires dont il va avoir à s'occuper.

—Les quatre commissions militaires n'ont dû entrer en fonctions que le 13 juillet; M. le colonel Bertrand reçoit à chaque instant un nombre considérable de pièces de certificats que les familles lui adressent pour expliquer les circonstances dans lesquelles les détenus ont été arrêtés ou pour les justifier des inculpations qui pèsent sur eux. On évalue le nombre de ces pièces à 400,000, un grand nombre de rapporteurs adjoints sont occupés à les classer et à former ainsi les dossiers des accusés.

—Dans les forts de Montrouge, Vanves et Issy plus de mille prévenus ont été interrogés dans les journées de dimanche et lundi. On espère, grâce à cette activité, que vendredi ou samedi tous les prisonniers auront comparu devant les rapporteurs. Cette instruction préliminaire a été retardée par la vérification d'individualité afin de connaître les hommes qu'auraient déjà frappés des condamnations judiciaires. Cette opération n'a pas jusqu'à présent justifié les prévisions qui avaient été faites, car sur sept mille individus dont on a vérifié les antécédens, une centaine seulement avait été frappés déjà de condamnations, et sur ce chiffre, dit la *Gazette des tribunaux*, 45 seulement ont encouru des peines afflictives et infamantes.

—Le désarmement de certaines communes de la banlieue n'est pas encore terminé.

LA QUESTION DES CHAMBRES LEGISLATIVES.

Nous sommes menacés, dit le *Peuple Constituant*, journal de M. de Lamennais, d'une constitution anglo-américaine avec deux chambres. C'est le seul moyen de sauver la république; M. Thiers l'affirme; il y a de quoi trembler. Quand ceux qui, depuis quatre mois, se sont montrés les plus cruels ennemis de la république, viennent étaler une telle sollicitude aujourd'hui, il est permis d'avoir peur. La république se soucie peu de pareils amis; elle aime encore mieux les avoir pour ennemis; bien en face, c'est plus sûr; au moins on voit venir les coups. Vous vous proclamez vous-même républicain du lendemain; c'est à-dire que, le 24 février au matin, vous professiez encore l'opinion que la forme du gouvernement devait être monarchique; puis, le soir venu, quand le peuple a brisé le trône, et que sa voix puissante a bien et dûment proclamé le principe républicain, vous n'acceptez l'événement que comme un fait, un accident dont il faut subir les conséquences, sauf à réparer le mal et à travailler à rétablir les choses dans leur premier état. Ne venez pas dire alors que vous êtes républicain, car, si votre conviction était sincère le 25 février, ce n'est pas un accident fortuit, un escamotage (le mot a été dit dans votre parti) qui a pu le changer. Donc, lorsque vous venez nous proposer quelque chose qui aurait pour but, suivant vous, le salut de la république, vous voudrez bien nous permettre d'y regarder de près.

Nous voyons, nous, dans l'établissement d'une seconde chambre, un danger permanent pour la république dans le présent et dans l'avenir. Dans le présent, c'est un lit pour la monarchie; dans l'avenir, c'est la guerre civile. Nous connaissons d'avance les hommes qu'on y enverra. Nous voyons d'ici les vénérables figures de la noble chambre des pairs. Nous entendons encore les cris: A l'ordre! quand on leur disait que la république française pouvait avoir du bon.... Nous voyons les empressements et toutes les traditions adulatrices défiler devant le premier fétiche monarchique venu, qu'il s'appelle Henri V, le comte de Paris, etc. Nous nous rappelons les dotations, les apanages votés d'enthousiasme, l'argent du peuple jeté sans compter dans le gouffre de la liste civile. Nous savons que c'est de là qu'est venue la proposition d'offrir le trône impérial à Bonaparte: c'est là que se trouveront les hommes qui ont prêté serment à tous les régimes. Nous les connaissons ces sages dont la sagesse consiste dans un élégant matérialisme et ne demande qu'une égoïste quiétude; à qui l'inflexibilité d'une conviction sincère paraît inconvenance et folie; dont l'expérience si vantée n'a jamais su qu'exploiter les événements au profit de l'intérêt personnel; qui enfin, regardant toujours dans le passé, n'ont jamais compris le sens profond et providentiel des événements de notre siècle. Cette vision nous fait peur. La royauté est encore trop près de nous. Trop de gens ont besoin encore aujourd'hui de faire leur éducation républicaine et de se détacher des intérêts qui se rattachent aux dynasties déchues pour qu'une pareille institution ne soit pas en France un péril pour la république.

On nous dit que cette assemblée émanera du suffrage universel,—cela ne nous rassure point. —Nous nous rappelons les professions de foi que nous avons lues, il y a trois mois à peine, sur les murailles de Paris, dans tous les journaux, &c. Où sont allées ces brillantes promesses! Hélas! où vont les affiches du spectacle d'hier! —La hotte du chiffonnier a tout emporté,—le fond et la forme,—le papier et la lettre. Devant ces républicains fervents des premiers jours,—les principes démocratiques sont une cause de suspicion;—on ose invoquer contre la liberté de la presse les lois de la monarchie, et on recueille des applaudissements.... Le peuple a encore son éducation électorale à faire. Il lui faudra se guérir de son excessive et obstinée confiance dans les hommes dont les intérêts sont opposés aux siens. Il croit et il aime. On le trompera long-temps encore avant qu'il apprenne à connaître ses amis et ses ennemis. Mais prenons patience: la rude expérience du temps présent ne sera pas perdue, et, quelque peu d'efficacité qu'ait aujourd'hui le suffrage universel, ce n'en est pas moins là qu'est le salut futur de la France. En attendant, la misère est crédule,—toutes les ambitions, toutes les cupidités, toutes les intrigues font mouvoir à leur gré le flot encore incertain de la faveur. Le peuple, riche de coeur, ne peut croire encore à l'indigence morale que recouvre un riche extérieur, un langage plein de promesses fallacieuses. Il l'apprendra, on n'en peut douter, mais à ses dépens. Aujourd'hui, une chambre de lords à nommer apparaîtra à la plupart des électeurs des départements, surtout des campagnes, comme une aristocratie à constituer.—Des hommes en qui ils auront toute confiance,—le curé, le grand propriétaire, le noble habitant du château, &c.,—leur persuaderont sans peine que cela est nécessaire pour la tranquillité, la sûreté de la France, la garantie de l'ordre, le retour du travail, la fin du malaise actuel. Et pour constituer une aristocratie convenable que prendront-ils? Des aristocrates.

Une fois la haute chambre établie, la république n'aurait qu'à bien se tenir. Que la royauté vienne frapper à la porte, les dévouements chevaleresques ne lui manqueront pas. Encore si la chambre basse devait renfermer un élément démocratique assez énergique pour opposer à l'inévitable réaction royaliste de l'autre chambre une suffisante résistance; il y aurait toujours à craindre pour la paix publique, mais le sort de la république elle-même ne serait pas en question. Malheureusement, nous voyons celle-ci à l'oeuvre. Que sortira-t-il des nouvelles élections? A peu de chose près, les mêmes éléments, ont été habilement exploités.—Et quel beau texte pour un acte d'accusation, et la condamnation de la république aux yeux de populations encore ignorantes, qui souffrent et se demandent en vain quand cessera la pesante fatalité qui les écrase!

La création d'une chambre haute serait donc, selon nous, la négation du principe républicain. —La royauté, dont le lit est encore chaud aux Tuileries, a laissé dans une certaine classe trop de préjugés, d'intérêts, et, disons-le, de sympathies et de croyances séculaires, pour que la prédominance certaine, inévitable de cette classe dans le pouvoir législatif, ne mette pas aujourd'hui la république en péril. La source d'où vient cette proposition doit suffire pour mettre en défiance.—Toutefois, il est bon de jeter la lumière sur les sophismes, de signaler l'approche et les manoeuvres de l'ennemi, et de crier, en ces temps de trouble, à la république qu'on veut endormir: Sentinelle, prenez garde à vous!

Nous venons de montrer le danger pour le présent; la royauté.—Dans un autre article, nous aurions montré, si on nous l'avait permis, le danger pour l'avenir: la guerre civile.

FUNERAILLES DU GENERAL DE BREA.—*Le Breton* de Nantes, du 6 juillet, donne les détails suivants sur les funérailles du général de Bréa:

"Hier nous avons été témoins d'une cérémonie dont nous chercherions inutilement à reproduire l'effet. Il est des impressions que le coeur saisit et que les mots ne rendent point, et des spectacles qu'il faut voir pour comprendre. Rien ne saurait exprimer l'émotion que nous avons ressentie à l'aspect de ces deux bateaux à vapeur qui, après avoir été long-temps attendus, arrivaient à midi et demi, pavillon en berne, laissant voir sur le pont un cercueil couvert d'une tenture de deuil, et à ses côtés deux représentans du pays n'ayant d'autre distinction qu'une rosace tricolore à leur boutonnière; sur le pont, rangés en ordre de bataille, l'arme au bras, nos braves volontaires, ces généreux enfans de la cité qui, la tristesse au front, semblaient être moins aux joies du retour et au bonheur de revoir la famille, qu'au deuil de la France.

"Ils venaient d'être spectateurs de ces déplorables luttes, dont ils rapportaient avec eux la glorieuse victime.

"Chacun, en passant près de nos volontaires, leur pressait la main. Nous avons remarqué plusieurs de ces jeunes gens, trop jeunes pour être appelés par la loi au service de la garde nationale, mais dont le patriotisme, devançant les années, avait brigué l'honneur d'un périlleux voyage.

"Enfin le cercueil s'avance sur les bras des porteurs, précédé d'un cierge d'honneur, au bruit d'une décharge de mousqueterie. Le général de Bréa rentre dans cette ville de Nantes qu'il aimait tant, et qu'il n'aurait dû, hélas! jamais quitter. Les cordons du poêle étaient tenus par M. Aristide de Grandville, M. Fournier, le préfet, le maire de Nantes, M. Marion de Beaulieu, général du génie, et M. Fouré, colonel de la garde nationale. Derrière le cercueil, se tenait M. Parfouneaux, colonel de lanciers, et neveu du général de Bréa; il paraissait profondément ému. Le convoi funèbre prend sa marche, se dirigeant vers la cathédrale, précédé et suivi d'un détachement de volontaires. Trois drapeaux suivaient immédiatement le cercueil: l'un avait été emporté par nos compatriotes à leur départ pour Paris, le second leur a été remis par le général Cavaignac, le troisième était celui de la garde nationale d'Ancenis, qui avait envoyé une députation la représenter aux funérailles du général de Bréa.

"Après l'absoute dite par l'évêque de Nantes, le cortège est sorti de Saint-Pierre, pour se rendre au cimetière de Miséricorde, la demeure dernière du brave général qui laisse parmi nous tant de sympathies, tant de regrets; à la suite on remarquait le cheval de bataille de M. de Bréa.

"Arrivé sur les bords de la tombe qui allait recevoir le corps de l'héroïque et sublime soldat, tous les fronts se découvrent, et M. A. de Grandville, représentant du peuple, délégué de l'Assemblée nationale, prend la parole en ces termes:

"Témoin des tristes événements qui ont ensanglanté la capitale, je ne viens pas, mes chers concitoyens, vous retracer ces scènes de deuil et d'affliction qui pendant quatre jours ont plongé Paris dans la plus morne stupeur. La trahison, le crime, l'anarchie, les passions les plus perverses avaient depuis long-temps organisé de terribles moyens d'attaque. La guerre était déclarée à la société; le génie du mal avait juré haine à tout ce qu'il y a au monde de plus saint et de plus sacré.

"Le général de Bréa ne pouvait rester indifférent aux malheurs de la patrie. Vingt fois sur les champs de bataille il avait versé son sang pour la France; il voulait encore, dans les jours de péril, offrir à la République menacée, à l'ordre social ébranlé, l'appui de sa vaillante épée. Il va trouver le général Cavaignac, il obtient de lui le commandement d'une colonne d'attaque; déjà il a enlevé plusieurs barricades. Le sang a coulé avec abondance: il veut arrêter l'effusion, il veut parlementer avec l'insurrection. En vain on lui objecte qu'il expose ses jours: rien ne peut l'empêcher de satisfaire un sentiment dont le coeur est le seul guide.

"Le voilà en présence de ces hommes qui ont déjà commis tant de crimes et qui en méditent un plus atroce encore; pendant plus d'une heure il est au milieu des insurgés. On lui demande des promesses qui le déshonoreraient; il fait entendre des paroles de paix et de conciliation; on lui fait les plus affreuses menaces; il n'est point ébranlé: il offre pour toute réponse au feu des assassins cette poitrine sur laquelle brille le signe de l'honneur, et il tombe sous les coups de ces forcenés, victime volontaire du plus généreux dévouement.

"L'Assemblée Nationale avait payé par la bouche de M. de Grandville son tribut d'hommage et de regrets. C'était au tour du ministre de la religion de prendre la parole et de mêler l'hosanna du christianisme triomphant aux actions de grâces de la patrie. Le prêtre peut et doit glorifier sans réserve la foi sublime de M. de Bréa. M. l'abbé Fournier s'est acquitté avec une éloquence saisissante de la tâche qu'il avait revendiquée. Il a fait voir que la fin du général de Bréa était moins celle d'un chef militaire que celle d'un chrétien, et que l'homme de coeur, l'homme de charité et d'amour a effacé l'homme d'épée.

"Voici un passage de son discours:

"Ce brave et loyal officier, au coeur confiant et magnanime, périt sous le coup des assassins par la plus infâme des trahisons, et sa bouche se refuse à redire les excès de cruauté qui achevèrent son trépas et sa gloire, mais qui souillèrent le caractère national si ces ennemis de tout bien et de toute loi étaient encore dignes du nom de Français.

"Messieurs, j'admire autant que personne la bravoure qui affronte le péril et sauve la patrie; j'admire la mort du guerrier sous le feu meurtrier du combat: cette gloire et ce courage n'ont pas manqué à notre général.

"Mais ici la gloire est plus belle et plus complète encore. Aux palmes du guerrier il ajoute tout le mérite de l'humanité qui se dévoue, tout le prix du plus généreux sacrifice. L'homme de coeur a effacé l'homme de guerre! Dans cette lutte où coulait le sang français, où une haine impie déchirait le sein maternel de la patrie commune, toujours Français, toujours frère, il a été dans cette mêlée toute l'affection de son âme; par le plus difficile et le plus méritoire des courages, avec magnanimité et sans hésitation, comme un nouveau Curtius, ou plutôt comme un martyr du dogme politique et chrétien de la fraternité, il a jeté sa vie dans le gouffre des discordes civiles.

"Je ne saurais pour mon compte avoir deux poids et deux mesures. Semblable à ce prélat dont la France entière et le monde proclament avec admiration la glorieuse mort, parce que l'amour et le dévouement l'ont conduit au danger où il a trouvé l'immortalité et le triomphe, vous aussi, brave et généreux guerrier, vous avez trouvé le trépas dans votre noble sacrifice. Et, je n'en doute pas, pendant l'heure cruelle d'une attente certaine, sous la pointe de ces baïonnettes meurtrières, votre regard s'est élevé au ciel, et votre foi religieuse a donné à cette fin héroïque le mérite du dévouement et quelque chose du prix du martyre."

D'autres discours ont encore été prononcés par le préfet de la Loire-Inférieure, par MM. Colombel, Dufougerais, chef de bataillon de la garde nationale, de Lancastel, président de la chambre de commerce, par le colonel chef de l'état-major de la division, par le colonel du 47e de ligne.

MORT DU GENERAL DUVIVIER.—Nous avons encore, dit le *Journal des Débats*, à déplorer aujourd'hui une nouvelle perte, non moins cruelle que celles que nous pleurons depuis quelques jours. L'un des plus braves officiers de l'armée d'Afrique, blessé le 25 juin, à l'entrée de la rue Saint-Antoine, M. le général Duvivier, est mort ce matin, 8 juillet, à quatre heures, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

La blessure qu'il avait reçue au pied lui avait paru légère, et cette funeste sécurité l'a perdu. Une circonstance de la blessure, très surprenante, mais qui n'est pas sans exemple, avait surtout contribué à le rassurer: la botte n'avait pas été traversée par le projectile, qui avait poussé le cuir devant lui en forme de doigt de gant, à travers les os du pied. Pendant plusieurs jours, le brave général n'a reçu que des soins incomplets, et, transporté de l'Hôtel-de-Ville chez lui, il voulut monter les escaliers de son quatrième étage. Peu après, une inflammation violente se développa dans tout le pied avec des douleurs horribles qui retentissaient dans le corps entier saisi d'un tremblement général. C'est alors seulement que M. Baudens, chirurgien en chef du Val-de-Grâce, fut appelé. Il fit une incision et reconnut toute l'étendue des dégâts produits par la balle. L'os du pied qui s'articule avec la jambe était à nu. "Docteur, dit le général à M. Baudens, vous me connaissez depuis longtemps et vous savez si je crains la douleur. Eh bien! je vous déclare que je suis à bout, et qu'il faut que vous me soulagiez à l'instant même. Faites ce que vous voudrez, mais soulagez-moi." Le général fut endormi à l'aide du chloroforme et transporté au Val-de-Grâce, où suivant la méthode très efficace de M. Baudens, la partie blessée fut entourée de glace. Il s'ensuivit un soulagement complet, un véritable état de béatitude. Le général prenait les mains du chirurgien en chef et les lui serrait avec un sourire qui contrastait bien singulièrement, pour ceux qui le connaissaient, avec l'habituelle et austère sévérité de ses traits. Le lendemain, M. Duvivier disait à une personne qui était venue le visiter de la part du général Cavaignac: "Je souffre de toutes les parties de mon corps comme si j'avais été roué de coups, tant la douleur m'a ébranlé, mais je ne souffre pas de mon pied. Il n'y a que ma blessure qui ne me fasse pas de mal." Et en réalité la plaie se trouvait dans des conditions parfaites, et n'a cessé d'être en bon état. Mais le général avait été si excité, le système nerveux avait éprouvé une si forte commotion, il y avait eu une telle dépense de forces qu'un délire vague ne tarda pas à s'emparer de lui. "Docteur, disait-il à chaque instant, distrayez moi, empêchez-moi de construire. J'ai beau fermer les yeux, je les sens mal." Ce délire, dans lequel revenaient par intervalles des circonstances relatives à nos luttes récentes ou à la guerre d'Afrique, a fait place insensiblement à une faiblesse extrême, à une prostration prolongée, contre laquelle tous les secours de l'art ont été et devaient être impuissans. Le général s'est éteint épuisé par la perte de force nerveuse. Avec moins de fermeté d'âme, le général aurait donné plus d'attention à sa blessure; les atroces douleurs qu'il a supportées pendant huit jours, et qui l'ont jeté dans cette excitation, puis dans cet épuisement du système nerveux, auraient été prévenues, et la France n'aurait peut-être pas perdu en lui un esprit éminent et une âme pénétrée des plus mâles vertus.

M. le général Duvivier avait été nommé représentant du peuple par le département de la Seine, qui va avoir trois élections à faire.

Le *Times* contient les détails suivans sur un armistice conclu entre le Danemark et le duché de Schleswig-Holstein.

D'après cet armistice le gouvernement provisoire restera chargé de l'administration des duchés jusqu'à ce qu'une nouvelle administration ait été formée de nationaux des duchés. Le roi de Danemark en nommera deux et le roi de Prusse deux; les quatre choisiront le président. S'ils ne peuvent s'accorder, l'Angleterre le choisira. Les prisonniers militaires et politiques seront mis en liberté sans délai. Si dans trois mois les préliminaires de la paix ne sont pas arrêtés, après un avertissement d'un mois, les deux parties pourront reprendre les positions militaires qu'elles occupent en ce moment.

Ces détails peuvent être complétés par ceux que donne le *Correspondant de Hambourg* du 5 juillet. D'après ce journal, l'armistice comprend encore les conditions suivantes: 1o Evacuation du Schleswig par les Allemands; 2o rentrée en Suède des troupes suédoises; 3o cessation du blocus des ports allemands par les Danois; 4o remise des navires capturés par les Danois, après le règlement de la contribution levée sur le Jutland par l'armée prussienne; 5o déclaration de la neutralité du territoire du Schleswig. Le *Correspondant de Hambourg* du 7 ajoute que les Danois continueront d'occuper l'île d'Alsen, et que les Prussiens à leur tour laisseront en Schleswig les troupes indispensables pour le maintien de l'ordre.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPÉDIÉS.

Navire à vapeur Galveston, Crane, pr New York
Navire à vapeur E. A. Ogden, Wire, Corpus Christy.
Adeline, Pike, pr Liverpool.
Steamer Aleckscott, Swan, pr St Louis.

ARRIVÉS.

Navire à vapeur J. K. Thompson, —, de Galveston.
Goelette Major Lear, —, de Vera Cruz.
Wing & Wing, Black, de Tampa.
—STEAMERS.—
Hard Times, Fairchild, de Bayou Sara.
Montezuma, Kelly, de la Mobile.
Eliska, Landry, de Bayou Sara.
Munroe, Murphy, de Louisville.
Courrier, Martin, de la Balise.

MEMORANDA.

New York, 29 juillet.—Expédié, navire Union, Jones, pour la Nouvelle-Orléans.
Boston, 28 juillet.—Expédié, navire Manco, Fish, pour la Nouvelle-Orleans.
Bangor, 25 juillet—Arrivée, goelette Vandalia, de la Nouvelle Orleans.
East Thomaston 25 juillet.—Expédié, brick Martinic, Thorndike, pour la Nlle Orleans.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.
DE LIVERPOOL.
America pour New York, Samedi 22 Juillet
D'AMERIQUE.
America de Boston, Mercredi 16 Aout

LIGNE DE L'OCEAN.
Hermann, de Brême pour New York, 20 Juillet

UN CHIEN d'arrêt blanc, ayant de grandes taches jaunes sur le corps, la queue coupée, s'est réfugié, il y a une douzaine de jours, chez le soussigné. Ce chien paraît être bien dressé, et n'avait pas de collier. Celui à qui il appartient pourra le réclamer au soussigné rue Desirée, entre Craps et Amour, faubourg Washington, en payant les frais.
9aout—3f CH. BAYHI

SEL—5,000 sacs des îles Turques et St Martin, à vendre par C. J. WHEELER, courtier, No 5, Bank Place. 9 aout

PLATS COTES—20 barriques à vendre par C. J. WHEELER, 5, Bank Place. 9 aout

BRIQUES A FEU—20,000 briques anglaises à vendre par C. J. WHEELER, 5, Bank Place. 9 aout

SACS en pitre—30,000 sacs de 4 1/2 boisseaux, à vendre par C. J. WHEELER, 5, Bank Place. 9 aout

LES soussignés offrent à vendre à bas prix, pour du comptant, les marchandises suivantes reçues par les navires Hannibal et Moselle, du Havre:
1 caisse draps d'été.
1 do foulards pour robes.
1 do crêpes assortis de couleurs.
1 do ombrelles moirées.
1 do cotonnades.
2 do barreges pour robes.
3 do bredriennes et grenadines.
3 do bretelles gomme, assorties.
1 do satin de laine.
1 do parapluies et ombrelles.
8 do jaconnats.
RAVELET & FESTE, 25, rue de Chartres, au 1er. 8aout

MELASSE—200 barils, à vendre par C. J. WHEELER, 5 Bank Place. 2 aout

BOEUF—50 barils boeuf mess à vendre par C. J. WHEELER, 5 Bank Place. 2 aout

SEL—3,000 sacs sel fin de Liverpool, à vendre par C. J. WHEELER, 5 Bank Place. 2 aout

CAFE de Java—100 sacs, à vendre par J. W. STANTON & Co

EAU DE VIE de pêche et liqueurs.
10 barils eau de vie de pêche.
25 quarts de pipes cognac.
20 barils mérise.
100 caisses liqueurs assorties.
200 do curaçao; 200 do marasquino.
100 do absinthe; 100 do kirsch wasser.
75 do eau-verte.
75 do eau de vie de Dantzick.
100 paniers guignolet; 200 do anisette.
10 barils whiskey Monongahela.
Puncheon Whiskey (Irish).
5 pipes madère.
15 barils noir animal.
En magasin et à vendre par F. BOUMIEU, 20, St-Louis. 4aout

BOUTEILLES à vin de Madère, en caisses d'une grosse. Flacons cristal de toute forme et toute grandeur. Chlorure de chaux en barils. Poterie commune blanche. Casse très fraiche. Tamarins en barils et en jarres. Seringues de toute grandeur. do pour cheval. Elaterieum, tripoli fin. Capsules de copahu, &c. &c. en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, 37, rue Tchapitoulas. 31juil

BRETELLES—900 douzaines bretelles élastiques à vendre par PIERRE POUTZ, 93 rue de la Douane. 18 juil

CHAUX—1970 barriques chaux de Thomaston, de Meadow Rock, en déchargement de la barque Convoy, à vendre par JOHN STROUD, 146 rue Commune. 18 juil

EAU DE VIE PALE DE CHAMPAGNE—Venant d'arriver—Un envoi d'eau de vie pâle de champagne marque Magiory, article supérieur, à vendre par RICE & HARKAWAY, 80 rue des Magasins. 18 juil—1m

Graines fraiches de navets.
GARANTIE DE LA RECOLTE DE 1848.
LE soussigné vient de recevoir un lot considérable de graines fraiches de navets, récoltés cette année et convenable pour habitation.
18 juil Wm. DINN, 11 rue Commune

EN débarquement du navire le Commerce, arrivé de Marseille, et à vendre: 30 barils amandes douces; 275 do pâtes, macaroni et vermicelle de Gênes, A vendre par D. LANATA, 28juil rue Jefferson, Nos. 9 & 10.

A VENDRE en débarquement du navire l'Oscar, venant de Bordeaux, 30 barriques vin St-Julien, Médoc. 50 barils vin blanc Haut Sauterne. Ne DUDOUYT, 22 juin 13, Toulouse.

Magasins à louer.
Un MAGASIN situé rue de Chartres, No. 47, entre Bienville et Douane.
Un MAGASIN à trois étages, rue de Chartres, No. 68, entre Conti et Bienville, s'adresser à J. LEVOIS, 7 juil—tf No 66, rue de Chartres.

CLORURE DE CHAUX—En débarquement et à vendre par NATHAN JARVIS & CO, 10juil Enc. Magasins et Commune.

VIN ROUGE EN BARRIQUES—50 barriques Haut-Brion et Haut-Talence; 75 demi barriques du do, A vendre par AUG. MOLIER, 19juil No. 20, rue St-Louis.

LIQUEURS ASSORTIES—100 caisses liqueurs fines et surfines, à vendre par AUG. MOLIER, 13juil—6f No 20, rue St-Louis.

VIN BLANC—250 caisses Haut-Sauterne et Haut Barsac, en 1/2 bouteilles, à vendre par AUG. MOLIER, 19juil—6f No 20, rue St-Louis.

CAFE DE RIO—1500 sacs café Rio, 1re qualité en doubles sacs de toile, à vendre par J. W. STANTON & Co, 31 juil Encoig. Magasins et Lafayette.

HUILE DE PALMIER—A vendre par ALFRED KEARNY & CO., 29 juil 20 Magasins.

CHANGE sur New-York, à vue et à 60 jours, à vendre par ALFRED KEARNY & CO., 29 juil 20 Magasins.

VIN de Catalogne, qualité supérieure en pipe, ayant droit au drawback, à vendre par P. CUSACHS, 29 jt encoig. Condé et St Philippe.

VIN Oporto doux, qualité supérieure en quarts de pipes, à vendre par P. CUSACHS, 29 jt encoig. Condé et St Philippe.

VIN rouge doux, Pure juice, en barils, à vendre par P. CUSACHS, 29 jt encoig. Condé et St Philippe.

VIN claret de San Vincent en barils de 10 à 40 gallons, expressément pour le marché mexicain, ayant droit au drawback, à vendre par P. CUSACHS, 29 jt encoig. Condé et St Philippe.

BOUCHONS—16 balles de 1800 chaque, petits bouchons pointus, à vendre par P. CUSACHS, 29 jt encoig. Condé et St Philippe.

HOUBLON—4 balles houblon très frais, reçues par le navire Silas Homes, à vendre par P. CUSACHS, 29 jt encoig. Condé et St Philippe.

AMANDES douces—6 barils de 100 livres chaque amandes douces sans coque, à vendre par P. CUSACHS, 29 jt encoig. Condé et St Philippe.

ALCOOL—10 barils alcool de New York, 95 p. 100, à vendre par P. CUSACHS, 19 jt encoig. Condé et St Philippe.

SUCRE DE LA HAVANE—270 caisses sucre blanc et jaune, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26 juillet 26, Vieille Levée.

Avis au Public.
LE soussigné, ventouseur et connu avantageusement de plusieurs médecins de la Nouvelle-Orléans, avertit le public, sans arrière pensée de blâme, qu'une foule de gens, totalement étrangers à l'habitude et à l'adresse nécessaires pour l'exercice de la profession de ventouseur, entreprennent, aux risques et périls du public, de saigner, de poser des sangsues et des ventouses. Les actes de ces inexpérimentés ayant pour résultat de discréditer cette profession utile, le soussigné se permet de signaler cet abus au corps médical et au public, pour qu'on avise s'il y a moyen.
Le soussigné est prêt à se faire examiner par tous les médecins de la ville.
EUG. DEJOUE, Chirurgien, anciennement attaché à l'Hôtel-Dieu de Rennes, puis à l'hôpital militaire de Metz.
POUR REFERENCES: Le Dr. Chs. Turpin, Le Dr. Lambert, Le Dr. Deléry, Le Dr. Rouanet, Le Dr. Rancé, Le Dr. De Valletti, Le Dr. Dubourg, Le Dr. Faget, Le Dr. Duret. 5 aout—1m6pe

AU PUBLIC.
MADAME VAN NOOTEN, informée par ses amis que le bruit a été répandu dans la ville, qu'elle avait l'intention d'abandonner son établissement, s'empresse de le démentir.
Bien loin de penser à se retirer, elle fait ajouter de nouvelles bâtisses au vaste local qu'elle déjà possède: cette mesure était devenue nécessaire par le nombre toujours croissant d'élèves qu'elle reçoit dans sa maison.
Mme Van Nooten désireuse de répondre à la confiance que tant de familles lui témoignent, et voulant fournir une pension d'élite où les jeunes personnes puissent entièrement finir leur éducation, s'est attaché d'excellents professeurs. Un même ensemble de méthode rend facile le progrès de l'élève. Celle que Madame Van Nooten a adoptée pour la langue française a produit des résultats surprenants; il suffira de dire que des enfants qui n'avaient aucune notion de cette langue, et qui ne l'avaient jamais parlée, peuvent, après un an d'étude, d'après cette excellente méthode, écrire correctement et parler avec facilité. Il en est de même pour l'anglais et différentes langues étrangères. Les leçons sont presque toujours orales, et la mémoire des enfants ne se trouve jamais surchargée, parce que leur intelligence a été occupée pendant les heures d'étude.
Les nouveaux appartements qui vont être ajoutés à l'établissement permettront à Mme Van Nooten de recevoir de nouvelles pensionnaires: ce qui offre surtout aux familles créoles, que la distance empêche d'envoyer leurs enfants en externat, l'avantage de les mettre en pension à la semaine, comme déjà plusieurs parents s'y sont déterminés.
Les classes ne seront point interrompues pendant l'été; la session d'hiver commencera le 1er octobre. 7 juil—4f6pe.

Université de la Louisiane.
DÉPARTEMENT ACADÉMIQUE.
G. C. ANTHON, A. M. PRINCIPAL,
CINQ PROFESSEURS ET ASSISTANS.

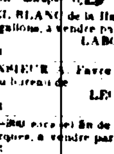

CETTE Institution ouvrira le 1er novembre prochain. Elle est divisée en un département élémentaire d'anglais et de commerce, et de classique. Dans le département élémentaire, les jeunes enfans seront reçus, on leur enseignera les élements d'une éducation anglaise, et alors ils passeront, à une époque convenable, dans les plus hautes classes.
On peut obtenir le programme du cours d'études chez les principaux libraires. 27 juin

MIEL BLANC de la Havane, en barillets de 20 gallons, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, rue Commune. 3aout

MONSIEUR A. Favre Nicolas est prié de passer au bureau de LEOPOLD JEANNET, 41, rue St-Louis. 4aout

SEL—200 sacs de sel fin de Liverpool et 2,800 des îles Turques, à vendre par C. J. WHEELER, 5, Bank Place. 3aout

MELASSE—200 barils, à vendre par C. J. WHEELER, 5, Bank Place. 3aout

TOILE D'EMBALLAGE—300 pièces du Kentucky, à vendre par C. J. WHEELER, 5 Bank Place. 3aout

BOEUF—50 barils mess, à vendre par C. J. WHEELER, 5, Bank Place. 3aout

CIGARES DE LA HAVANE—Principe et Vegueros, en qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31, Commune. 3aout

CAFE.—Fin vert de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 31 rue de la Commune. 3aout

ALCOOL—20 barils en débarquement du steamer Pike No. 8, à vendre par NATHAN JARVIS & CO, 10juil Encoignure Magasins et Commune.

Veritable occasion
J. PEYTEL, horloger bijoutier, rue de Chartres, encoignure Conti, a l'honneur d'informer le public que voulant écouler son stock pour la fin de l'année, il vendra jusqu'à cette époque à PRIX COUTANT et pour du comptant, les marchandises suivantes:
Montres d'hommes;
do de dames;
do de fabriques anglaises.
Et enfin un grand assortiment de montres en or et en argent.
Pendules de divers modèles.
Un grand choix de bijouterie consistant en
Chaînes de montres, broches;
Bracelets, épingles, boucles.
Et une infinité d'autres objets de fantaisie du plus nouveau et du meilleur goût.
Argenterie, savoir:
Couverts en argent;
do à filets;
Cuillers à café;
do à soupe.
Les personnes qui voudront bien visiter son magasin, se convaincront [illegible]
J. Peytel continue comme par le passé à opérer les réparations et rhabillage de montres, pendules, &c.

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LES Drs P. BLANCHARD & A. LION, chirurgiens dentistes des facultés de Paris et Nlle-Orléans, ont transféré leur domicile au No. 77, rue du Canal, entre St Charles et Carondelet, côté de la 2e Municipalité.

P. H. MONSSEAUX, MARBRIER, No 218, rue St Louis et au Vieux Bassin, NOUVELLE-ORLEANS.
Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre, de toutes descriptions, &c. Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières de marbre du cap Girardeau (Missouri). 25avril—1an

WM. L. BORGESS & Co., Marchands Commissionnaires. Marchands de Foin, Maïs, Avoine, et Produits de l'Ouest. No. 11, Front-Levée, Entre les rues Douane et Bienville, NOUVELLE-ORLEANS. Une attention toute particulière sera donnée aux consignations ou expéditions de marchandises. 3 mai

Librairie de Victor Hebert.
160 rue de Chartres.
NOUVEAUTÉS LITTÉRAIRES.
ON vient de recevoir à cette librairie, par le navire Hannibal, du Havre, les ouvrages suivants:
Dufelier—Questions sociales, prix 25 cents
Louis Blanc—Organisation du travail, 10
Franklin—Conseils pour faire fortune, 10
Lavison—Recits authentiques de la séance révolutionnaire, 15
Lamartine—Le réveil des peuples, 15
Lugarde—Assemblée législative, 15
Caunes—Du gouvernement de tous ou de la République, 15
Tison—Ou la République ou la guerre civile, 10
Weill—Qu'est ce que la république, tout ou rien, 10
Macé—Catéchisme républicain, 10
" Les vertus du républicain, 10
" Entretiens du Père Moreau, 10
Marteau de la république en France, 25
Baisse—Le gouvernement provisoire avec onze portraits, 25
Montepin—Gouvernement provisoire, 25
St Amand—L'avenir des femmes, 10
Pierre et Paul—Journées de février, 25

A VENDRE en magasin: 60 barriques vin rouge vieux Medoc; 30 do vin rouge bon ordinaire; 55 barils vin blanc Haut-Sauterne; 100 caisses cerises à l'eau-de-vie; 50 do poires à l'eau-de-vie; 50 do prunes à l'eau-de-vie; 50 do fruits assortis à l'eau-de-vie. Dans les Magasins de la Douane: 10 1/2 pipes eau-de-vie 4ème preuve; 10 1/4 do do do do; 8 1/4 do do do do; 400 caisses vin rouge Pauillac; par POUGET Fils, 24 juil 19 rue Conti, entre Chartres et Levée.

CHAMPAGNE—300 paniers de la marque "Duca Grape" en débarquement du navire Hannibal, du Havre, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 24 juil 34 rue Vieille Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—130 caisses blanc et brun en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 24 juil 34 rue Vieille-Levée.

EAU-DE-VIE, marque de J.-J. Dupuy, 4ème preuve—20 demi-pipes, 20 quarts do. à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 24 juil 34 rue Vieille-Levée.

SUCRE—300 boîtes sucre blanc et jaune, en débarquement du brick Thomas Street, de la Havane, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 24 juil 26 Vieille Levée.

TABAC—200 balles Vuelta de Abajo et Cuba, pour capes et tripes, en magasin et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 24 juil 26, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—350 paniers vin de Champagne des marques Anges Bleus, Cigne, Tour, Ancre, Chasnine et Dagonet, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 26juil 17 et 19, rue St Louis.

PETITS POIS—1000 boîtes et 1000 demi do à vendre par E. ROCHEREAU & Co, 26juil 17 et 19, rue St-Louis.

ABSINTHE—100 caisses absinthe des marques Dubois, père & fils, Yersin et Lecoultre, Sauvajol et Brunetin, à vendre par E. ROCHEREAU & Co, 24juil 17 et 19, rue St-Louis.

Change sur New-York
CHECKS à vue sur New-York pour $300 ou moins. S'adresser à ALFRED KEARNY & Co, 21juil 16, rue des Magasins

A VENDRE en magasin, par D. LANATA, rue Jefferson, Nos. 9 et 10— 30 livres graines de chou fleurs de Gênes; 150 onces sulfate de quinine; 150 livres noir de Naples; 100 onces essence de roses. 21 juil

ATTENDU par le navire Rialto du Havre, et à vendre par le soussigné— 1000 dame-jeannes de 5 gallons, 300 de 2 gallons, 50 de 6 gallons, 30 caisses fromage de Hollande; 5 tonneaux fromage de Gruyère. 21 juil D. LANATA, 9 et 10 Jefferson.

A VENDRE aux magasins de la Douane: 1000 caisses St Julien; 20 barriques vin de Bordeaux. D. LANATA, 9 & 10 Jefferson.

VICOMTE DE BRAGELONNE—[illegible] 160, rue de Chartres.

REVUE D'INSPECTION.
Quartier-Général.
LÉGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 31 juillet 1848.
CONFORMÉMENT à la loi la Légion prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes, en grande tenue, pour la troisième revue d'inspection de la présente année, le jeudi, 31 aout prochain, à cinq heures précises de l'après-midi.
Les officiers commandant les compagnies remettront à l'inspecteur de brigade, un contrôle exact des hommes présents à la dite revue.
La compagnie des Cazadores d'Orléans, capitaine Queyrouse, se rendra sur la Place d'Armes une demi heure avant la dite revue, pour former la grille et en garder les portes.
Le major Piseca, en l'absence du colonel et du lieutenant colonel d'infanterie, le lieutenant colonel Vignié, commandant la cavalerie et le major Gally, commandant l'artillerie, sont chargés respectivement en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.
D. AUGUSTIN, Brigadier-Général.
Par ordre du Brigadier Général CHATRY, 8 aout Chef d'état major.

AVIS.—Il reste à placer un abonnement au journal LE CHARIVARI, paraissant à Paris tous les jours, et donnant dans chaque numéro une gravure ou caricature. Les numéros sont reçus par tous les steamers. Vs. HEBERT, libraire, 6 aout 160, rue de Chartres.

BARBIER DEMANDE.
UN bon barbier trouverait immédiatement de l'emploi, en s'adressant chez AUG. DUBOUSSAT, 8 aout Encoig. Condé et Dumaine.

ECRITURE.
MM. DOLBEAR, rue de Chartres, No 20 et No 15, rue du Camp, invitent les dames et messieurs à visiter leur classe d'écriture. Les jeunes gens qui désirent obtenir de bonnes situations à l'ouverture des affaires doivent s'appliquer à former leur main. Depuis 6 ans jusqu'à 60 ans on peut obtenir une belle écriture commerciale en quelques semaines. Heures des cours de 9 à 11 heures A. M., de 4 à 6 et 7 à 9 heures P. M. 7 juil

REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné,
3000 boîtes et demi boîte sardines à l'huile de la marque "S. Guilloux."
130 paniers vin de Champagne en bouteilles et demi bouteilles de la marque "A. Pavrier."
100 paniers guignolet d'Angers, de 6 et 12 bouteilles.
130 paniers bouteilles vides, 20, 22 et 24 onces.
600 caisses vin rouge des marques St Julien, St Estèphe, St-Emilion, Pauillac et la Maroux.
175 caisses vin blanc, Haut-Barsac et Haut-Sauterne, en demi bouteille.
400 caisses vin de Bourgogne différentes marques.
100 caisses absinthe Suisse de la marque Sauvajol, Brunetin & Co.
30 caisses liqueurs assorties fines et surfines en bouteilles et demi do.
100 caisses Curaçao et Marasquino.
50 caisses capres et variantes.
50 caisses vin muscat de Frontignan.
20 caisses poires à l'eau-de-vie.
30 caisses prunes do 20 caisses pêches do.
20 demi-pipes eau de vie, J. J. Dupuy.
25 barriques et 75 demi-barriques vin rouge, St-Brice et St Thomas.
100 barils vinaigre de vin blanc de Bordeaux.
AUG. MOLIER, 8 aout—4f No 20, rue St Louis.

HUILE D'OLIVE—100 paniers huile en demi bouteille, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 8 aout—4f No 20, rue St Louis.

GOMME DE COPAL—En magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 8 aout 32, Vieille-Levée.

SALSEPAREILLE—30 balles Salsepareille, des meilleures qualités, avec racines, à vendre à bon marché par J. M. CABALLERO, 8 aout 32, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—Un grand assortiment des meilleures qualités, toujours en mains et à vendre à des prix modérés, par J. M. CABALLERO, 8 aout 32, Vieille-Levée.

CIGARES PRINCIPES—Qualité supérieure, en débarquement et à vendre par J. M. CABALLERO, 8 aout 32, Vieille-Levée.

CAFE DE RIO—1000 sacs café de Rio, sacs doubles, à vendre par J. W. STANTON & Co, 3aout Encoignure Magasin et Lafayette.

CAFE de la Havane—article supérieur, à vendre par J. W. STANTON & Co, 3 aout Encoignure Magasins et Lafayette.

Cinquante piastres de récompense
SERONT données à quiconque ramènera au soussigné, les nègres suivants, partis de l'habitation de Paul Devergès, en la paroisse St-Bernard, le dimanche, 6 courant, savoir:
PICAYUNE, alias David, nègre d'à peu près 35 ans, taille de 5 pieds, gros, malfait, la figure ovale, pas de barbe.
DAVIS, nègre de 30 à 32 ans, taille de 5 pieds huit pouces, bien fait, jolie figure, barbe au collier.
WILLIS nègre de 35 à 38 ans, taille de 5 pieds huit à 9 pouces, figure ovale et allongée, peu de barbe au menton.
ISRAEL, nègre de 35 ans taille de 5 pieds 10 pouces, figure large à pommettes saillantes, cou court, d'une structure forte et ramassée, ayant au bras droit 3 cicatrices produites par une blessure faite avec les dents d'une scie.
AUGUSTE, mulâtre bien connu en cette ville comme ancien porteur du Courrier de la Louisiane, à l'époque que M. de St-Romes en était le propriétaire. Ce mulâtre est de petite taille, n'a pas de barbe. Il a été travaillant à bord des steamboats, et pourrait se faire passer pour libre.
La récompense ci-dessus sera donnée pour l'arrestation des cinq esclaves. Dans le cas contraire, $10 seront donnés pour l'arrestation de chaque nègre.
H. GILLY, 8aout—6f 84, St-Louis.

SUCRE de la Havane, blanc et jaune, à vendre par B. VALLS, 37, Commune.

RAISINS de Zante, Corinthe, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 14jn

AMANDES—Sans coque et à coque tendre, douces et amères, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 14jn

CACAO—30 sacs de Guayaquil, en débarquement et à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune. 14jn

CACAO—30 sacs de Para, en débarquement et à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 14jn

RIZ DE LA CAROLINE—40 barils, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 14jn

CIGARES de toutes qualités de la Havane et véritables principe, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 14 jn

GUABA en grandes boîtes, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune. 14jn

PIADURA—9 balles en débarquement du brick [illegible], à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 14jn

GRAINES pour oiseaux—10 barils à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 14jn

CHARBON pulvérisé pour distillateurs—8 boucauts, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 14jn

NOIR ANIMAL—20 barils de l'Académie à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 14jn

TABAC POUR PIPE et à chiquer, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 14jn

SANGSUES.
A vendre pour compte d'un entrepôt de Hambourg
10000 Sangsues hongroises, à vendre en gros et en détail.
Les personnes qui désirent de belles et bonnes sangsues n'ont qu'à s'adresser au dépôt, chez CHEVALIER, Md. de papier peint, 17 mai— rue de Chartres, 168.

Avis au Public.
LE jury médical pour le département de l'Est, district de la Louisiane, a résolu dans sa séance du 1er juillet 1848 que M. L. J. Bayer et Fevier sont nommés avocats dudit jury médical afin de poursuivre tous médecins, pharmaciens ou sages-femmes exerçant la médecine en contravention avec la loi de l'Etat. 10 juil—1 m

LES DEUX MONDES.
REVUE INDÉPENDANTE.
"Notre devise sera celle de la République Française,—Liberté, Egalité, Fraternité."
CETTE REVUE, format in 4to, de 32 pages d'impression, se publie à New-York, et paraît, chaque semaine, deux heures après l'arrivée des steamers d'Europe.
Les romans publiés dans les *Deux Mondes* auront une pagination spéciale, de manière à pouvoir être reliés et à former d'élégans volumes.
Prix de la souscription:
Pour les Etats-Unis, et les deux Amériques, par an, $6, payables par semestre. Agent à la Nouvelle-Orléans: G. LAVIE, Libraire, 20juin—3m rue de Chartres, No. 56

EN débarquement du navire Commerce, de Marseille:—30 caisses olives verdales. 10 caisses olives farcies, 60 caisses capres, cornichons et anchois; 60 caisses eau de fleurs d'oranger.
EN MAGASIN—3,000 boîtes, demi boîtes et 1/4 de boîtes sardines à l'huile; huile d'olive en grandes bouteilles; vin rouge et blanc en caisses et en barriques; cerises à l'eau-de-vie, fruits divers à l'eau-de-vie, eau-de-vie, 18me preuve, de diverses marques; eau-de-vie vieille, 1ère preuve, de Chatillon; bouchons longs, bouchons ordinaires en balles et en sacs de 500 et de 1000 bouchons; absinthe et kirsch suisse, à vendre par B. TALAMON, 20 jt 160, rue Royale.

DROGUES—Chlorure de chaux en barils. Carbonate d'ammoniaque. Casse fraiche, tamarin. Quinquina en écorce, sel de Glauber. Seringues de toute grandeur. Frotte pour eau de Cologne, fioles. Un très grand assortiment en débarquement et à vendre par H. BONNABEL, 25 jt 37, rue Tchapitoulas, encoig. Natchez.

VIN—30 barriques vin rouge Montferrand, 30 barriques vin rouge St Julien Medoc, 30 do vin rouge vieux [illegible], 30 do do do do entre St Emilion, 30 do do do do du Château Lafitte, 90 demi barriques vin rouge vieux St Julien, 300 caisses vin rouge Château Margaux, 30 do do do vieux St Julien, 30 do do do blanc Haut-Sauterne et Haut-Barsac, 15 do absynthe suisse, 15 do kirsch do, 300,000 bouchons fins, 300,000 do de pointus, 10,000 do pour dame-jeannes, 60 caisses vieux Cognac, 4 1re pipes vieux Cognac. Liqueurs, anisette, fruits à l'eau de-vie, marasquins, curaçao, &c. &c., à vendre par DUBUCH F., 77, rue St Louis, 20 mai entre Bourbon et Royale.

300 caisses vin Château Margaux; 300 barriques vin St-Julien et Montferrand; 200 caisses vin blanc vieux Sauterne et Barsac, cerises, abricots, prunes, poires à l'eau de vie, absinthe, kirsch, eau de fleur d'oranger, champagne et autres articles d'importation bordelaise, à vendre par DUBUCH F. 20 m 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

BRIQUES à feu d'Angleterre, de Pittsburgh et Pensacola, à vendre par JOHN HAYMAN & CO, 78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 2me Municipalité.

5 PIASTRES DE RÉCOMPENSE [illegible]

VERMIFUGE CANADIEN DE WINER.
Remède actif et certain pour les Vers,
GARANTI PUR VEGETAL.
UN fait démontré par l'expérience et admis comme positif par les médecins les plus distingués, est que les trois quarts des maladies qui sévissent sur les enfants, sont occasionnées par les vers. Des milliers de pauvres petites créatures meurent tous les ans de cette maladie parce qu'elle n'a pas été reconnue ou qu'elle a été attribuée à une autre cause que la véritable. De grands nombres de préparations ont été recommandées comme vermifuges, mais l'expérience a fait connaître leur inefficacité. Le but vient enfin d'être obtenu, le remède est trouvé, et ce remède n'a jamais manqué de détruire les vers lorsqu'ils existaient. Cette assertion est soutenue par le témoignage des médecins du plus grand talent et celui des personnes les plus respectables du pays. Ce remède est le VERMIFUGE CANADIEN DE WINER. Il opère sans danger et est plus facile et plus admissible qu'aucun autre.
Voici quels sont les symptômes qui indiquent l'existence des vers: Teint pâle et couleur de plomb ou colorant momentanément, regard lourd et triste, mauvaise haleine, la lèvre supérieure gonflée, démangeaison du narines qui force le malade à se frotter le nez, insomnie, rêves affreux, qui parfois font bondir et grincer des dents, appétit irrégulier, parfois vorace et parfois nul.
Nous pourrions ajouter aux certificats suivants, un grand nombre d'autres, mais nous pensons que ceux-ci sont suffisants pour établir ce fait que le VERMIFUGE CANADIEN DE WINER est le premier remède pour les Vers.

TÉMOIGNAGE DES MÉDECINS.
Nous soussignés ayant fréquemment employé une médecine préparée par JOHN WINER de cette ville, et désignée sous le nom de VERMIFUGE CANADIEN DE WINER, étant parfaitement convaincus de son efficacité, le recommandons avec confiance comme remède certain et sans danger pour la destruction des vers.
G. O'REILLY, Licencié du Collège Royal de chirurgie d'Irlande.
G. W. DICKINSON, Membre du Collège Royal de chirurgie de Londres.
Du Rév. J. Flanagan de Benbrook.
C. W. J. WINER.
Monsieur,
J'ai fait usage de votre Vermifuge Canadien et a obtenu les résultats les plus satisfaisants. L'expulsion des vers a toujours suivi l'administration de votre remède, et ma famille aussi bien que les personnes de ma connaissance qui s'en sont servis, le préfèrent à tout autre vermifuge. Son effet est toujours certain et les enfants le prennent sans difficulté, ce qui est un grand point obtenu.
Je suis respectueusement, &c.
JOHN FLANAGAN.
16 Juillet 1845.
Les médecins font maintenant usage du Vermifuge Canadien de Winer. Cette médecine est une simple composition végétale et peut toujours s'administrer avec la plus grande sécurité. Le résultat est toujours infailliblement la destruction des vers.
Les Agents ont reçu plus de mille certificats des planteurs, des marchands et des médecins, témoignant de l'efficacité et de l'infaillibilité de cette médecine.
Préparée par JOHN WINER seulement, pharmacien droguiste à Hamilton, Canada, et JOHN WINER & Co, 83, Maiden Lane, New-York, seuls propriétaires aux Etats Unis.
Le propriétaire saisit cette occasion de dire au public de se méfier des bruits que certaines personnes ont fait courir, prétendant que ce vermifuge contient du mercure. Il répète que sa composition est entièrement végétale et peut être administrée en toute circonstance en parfaite sécurité.
A vendre en gros et en détail à la Nouvelle-Orléans chez J. WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres; DUFILHO Jr; P. F. DUCONGE et F. A. BERTRAND, ainsi que chez tous les pharmaciens des Etats Unis, Antilles et Canada. 1aout—6m

Remède magique de Dalley.
Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.
Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orléans. 13 mars

Sirop de Daphnine.
de P. A. BERTRAND, Pharmacien, Encoignure Bienville et Royale.
L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité; aussi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de daphnine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dyssenterie. [illegible] aigue ou chronique. 26 juin

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
Dépôt chez F. A. BERTRAND, Encoignure Royale et Bienville.
La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves; [illegible] 19 nov.

LES propriétaires du Neuvième District sont requis de [illegible] FIRMIN CHENNAYORE, Collecteur. 24 juil—6

VOL.—Il a été volé hier soir, entre 10 et 11 heures, une petite boîte contenant cinq-cent soixante dix piastres, dont $130 en or et le reste en billets de banque; aussi, deux billets à ordre, un desquels de la somme de $1500 payable le 1er mai 1849, à l'ordre de H. Labiche, tiré par Fortin et Bolberg; l'autre de $600 payable sur demande et tiré par le Dr R. Penniston.
Une Récompense libérale sera donnée à la personne qui donnera des informations tendant à faire retrouver la somme ou les billets. Le public est prévenu de ne pas négocier les billets à ordre attendu que le paiement en a été arrêté.
J. H. LABICHE. 5aout—3f Encoig. Royale et Ste Anne.

J. F. LOMBE & CO., MAGASIN DE MERCERIE,
84 rue de Chartres, entre Bienville et Conti.
NOUS avons l'honneur d'informer les dames que nous avons reçu un nouvel assortiment de *Soie, Perles, Glands, Anneaux et Aiguilles à crochet pour bourses et sacs.* 5 aout.

LE Docteur E. BOULIN, de la Faculté de Paris, ancien chirurgien aux hôpitaux de l'armée d'Afrique, après onze années d'exercice à la Martinique, son pays natal, vient se fixer à la Nouvelle-Orléans. Il a l'honneur d'offrir ses services aux habitants de cette ville. Il demeure rue de Bourgogne, No 161, entre St Pierre et Toulouse. 2 aout—1m

Docteur J. Baron Clements.
CABINET—Rue de la Levée, près l'encoignure de la rue Jackson, à côté de la pharmacie de M. Brabson. 31 juin—6m

Le docteur P. Vander-Linden,
INSPECTEUR général du corps médical et des hôpitaux militaires de la République Mexicaine, a l'honneur d'offrir ses services comme médecin et chirurgien au public de cette ville. Il demeure rue Bienville, No 71, coin de la rue Royale. 23 juin—3 m.

MARCHANDISES NOUVELLES.
Géquel & Jamison.
No 6, rue de Chartres.
RECOIVENT en ce moment, par la barque Canton, de New-York, les articles suivans, qu'ils vendent à des prix très modérés pour du comptant: Bérèges et indienne deuil. Do do couleur. Mousseline de laine et alpacca noir, Alépine et étamine noirs, Indienne française fantaisie, Mousseline et jaconat blanc à carreaux, Serviettes damassées et unie, Toile à chemises et à draps de toutes largeurs, Bas de coton pour dames et enfants, Rideaux en mousseline brodée, Flanelle rouge unie et croisée, Do gaze blanche unie et croisée, Cotonnade française et américaine, Mouchoirs batiste unis à rivière et à ourlets, Toile à coton et à taie d'oreiller, Ouvré damassé et à œil de perdrix, Eventails, ombrelles et parapluies, Mousseline suisse unie, rayée et à carreaux, Coton blanc à draps 8/4 et 10/4, Do blanc et écru 3/4, 4/4 superfin, Bareges dessins nouveaux, Percale unie, frappée et à carreaux, Aiguilles, galons, lacets, fil, épingles, dentelles noires, soieries noires, [illegible] et ainsi qu'un grand assortiment d'articles de ménages. 1er aout

C. J. WHEELER.
COURTIER pour l'achat des produits de l'Ouest, s'occupera aussi de la vente de ces produits pendant l'été. No 5, BANK PLACE. 31 juil

CHAMPAGNE.—125 paniers marques de Lormel bouteilles et demi bouteille. 100 paniers cordon vert en bouteilles et demi do. A vendre en débarquement du navire Hannibal, par S. D. GRATIAA, 1 aout 35, rue Natchez.

VIN BLANC—75 caisses vieux vin blanc Haut Sauterne, bouchés au verre. 10 demi barriques vin blanc do do. A vendre par S. D. GRATIAA, 1 aout 35, Natchez.

VIN DE XERES—90 quarts de pipe. 100 barriques de pipe vin de Xeres importations diverses, à vendre à bas prix par S. D. GRATIAA, 1 aout 35, Natchez.

VIN en caisses—350 caisses vieux vins Margaux, Latour, Lafite, Cantenac, St-Julien et St-Estèphe, en bouteilles et demi bouteilles, à vendre par S. D. GRATIAA, 35, Natchez. 1 aout

SARDINES—1,500 boîtes et 1,500 1/2 de boîtes, à vendre par S. D. GRATIAA, 1 aout 35, Natchez.

DIVERS—500 boîtes et demi boîtes truffes; 1,000 boîtes et demi boîtes pâtés pour; 1000 boîtes, demi et quarts boîtes pâtés truffés, à vendre par S. D. GRATIAA, 1 aout 35, Natchez.

CIMENT ET PLATRE DE PARIS—300 barils ciment de Dossman, de Rosendale, Nelson et Brown; 150 barils plâtre calciné Wotherspoon, en débarquement de la barque Charlemont et à vendre par JOHN STROUD & Co, 1aout 146, rue Commune.

BRIQUES A FEU—25,000 briques à feu de Pensacola, en débarquement de la goélette Pascagoula, et 25,000 de do Pittsburg et à vendre par JOHN STROUD & Co, 1aout 146, Commune.

CHAUX—5000 barriques chaux de Thomaston, à vendre par JOHN STROUD & CO, 1aout 146, rue Commune.

AVIS IMPORTANT à ceux qui achètent des articles de mode et de fantaisie. [illegible]
24 juillet E. F. WAYMOUTH, 17, rue de Chartres.

INSTITUTION DE Mme DESRAYAUX.
PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.
(Ancienne maison de Mme LEIMIG),
Rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.
CET Etablissement, qui occupait, depuis quinze ans, l'ancien temple de l'église Evangélique française, et les bâtiments adjacents, rue des Remparts, encoignure Bienville, a été transféré, en mars dernier, rue Bourgogne, entre Bienville et Douane.
Le nouveau local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, est vaste, commode et parfaitement aéré. Des cours dallées, deux grands jardins réunis en un seul, et s'étendant jusqu'aux Remparts, offrent, pour les récréations, un emplacement agréable et salubre.
Ces améliorations, jointes aux soins consciencieux apportés à l'instruction et à l'éducation des Elèves, recommandent, plus que jamais, l'Institution de Mme DESRAYAUX à la confiance des familles.
Les familles sont respectueusement invitées à visiter l'Etablissement, le dimanche. 29juil—1m

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1848.
UN dividende de 4 1/2 p. 0/0 provenant des bénéfices du dernier semestre a été déclaré par la direction de cette institution payable aux actionnaires à dater du 7 août prochain.
25juil R. M. DAVIS, Caissier.

AVIS.
A dater du 20 courant, MM. ADOLPHE LA NAUZE & ERNEST PILLEUX, sont associés à nos affaires. La raison sociale sera dorénavant P. A. Lanauze & Co.
Nouvelle Orléans, le 20 juillet 1848.
P. A. LANAUZE.
Les personnes qui doivent à l'ancienne maison sont priées de régler leur compte dans le plus bref délai. 27 juil—1m

CHAMPAGNE CORDON BLEU

LES soussignés, seuls importateurs aux Etats-Unis de la marque favorite du "LION COURONNÉ CORDON BLEU," de la maison Lallemand, à Rheims, ont le plaisir d'annoncer à leurs amis et au public, qu'ils viennent de recevoir par le navire Hannibal, du Havre, un grand approvisionnement de ce vin en grandes et demi-bouteilles.
Comme il y a en ce moment sur le marché plusieurs cordons ROUGE, BLEU et VERT, les soussignés sollicitent respectueusement un seul essai des connaisseurs, pour établir définitivement la supériorité de cette marque.
O. VALETON & Co, 4aout—1m 21 Tchoupitoulas.

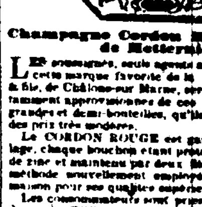

Champagne Cordon Rouge Prince de Metternich.
LES soussignés, seuls agents aux Etats-Unis pour cette marque favorite de la maison Jacquesson & fils, de Châlons-sur-Marne, seront à l'avenir constamment approvisionnés de cet excellent vin en grandes et demi-bouteilles, qu'ils offrent en vente à des prix très modérés.
Le CORDON ROUGE est garanti contre le coulage, chaque bouchon étant protégé par une capsule de zinc et maintenu par deux fils de fer galvanisés, méthode nouvellement employée par cette célèbre maison pour ses qualités supérieures.
Les consommateurs sont priés de ne pas confondre notre CORDON ROUGE avec les autres marques du même nom; le véritable CORDON ROUGE PRINCE DE METTERNICH portera toujours le nom de MM. Jacquesson & fils sur le bouchon.
7 juin—6m Ch. MAILLOT & Co., No 22, rue Gravier.

Changement de Domicile.
C. YALE Jr. & Co. ont transporté leur magasin du No. 12 rue de Chartres au No. 27 rue des Magasins, entre les rues Commune et Gravier, où ils auront constamment un superbe assortiment de marchandises sèches et de fantaisies, telles que chemises, articles de ménage, dentelles, broderies, &c., &c. Aussi un assortiment complet de chapeaux de paille, fleurs artificielles et autres articles pour modistes. Ils invitent respectueusement les marchands de la ville et de la campagne à venir visiter leurs marchandises avant d'acheter ailleurs. 11 juil 1m

Reçu par les navires Hannibal, du Havre et Fairfield, de New-York, un grand assortiment de drogues, médicaments, produits chimiques, &c, &c, parmi lesquels se trouvent les articles ci-dessous à vendre à bas prix, chez le soussigné:
Chlorure de Labarraque, véritable.
Elixir antiglaireux de Guillié, véritable.
Grains de santé du Dr Franck, do.
Poudres purgatives d'Irroé, do.
Sirop de Digitale de Labelonye, do.
Essence salsepareille, phar. Colbert, do.
Sirop anti-phlogistique de Briant, do.
Idem pectoral de Lamouroux, do.
Idem de Nafé d'Arabie, do.
Idem de mou de veau, do.
Pâte de do do do.
Idem pectorale de Regnauld, do.
Idem de réglisse et jujubes arrosés, do.
Capsules gélatineuses de Raquin, do.
Idem idem de Mothes, do.
Clyso-pompes complets de Petit, No. 3.
Idem ordinaires do 2.
Idem à cuvette ovale.
Idem do à jet continu.
Plaques à cautères en métal, assorties.
Pois à do d'Iris et de Leperdriel.
Taffetas épispastique do do.
Papier idem de Vee et d'Albespeyres.
Pilules purgatives, pharmacie Colbert.
Idem ferrugineuses de Vallet.
Assortiment d'ingrédients pour daguerréotype,
do d'huiles essentielles,
do de poudres de plantes et racines.
Vermifuge canadien de Winer.
Assortiment d'instruments en métal et gomme élastique.
Arrow root des îles Bermudes.
Sagou perlé, Semoule et Tapioca.
Gélatine pour blanc manger.
Colle de poisson de Cooper pour blanc manger.
Gélatine pulvérisée pour bains.
Colle forte de Flandre, blanche.
Composition de Grandjean pour les cheveux.
Encre à marquer le linge, de Tarrant.
Idem à idem do de Kidder.
Idem à idem sans composition, de Payson.
Assortiment de divers pour les teinturiers.
Tubes de clyso-pompes avec et sans montures.
Pastilles ferrugineuses de Gelis et Conti, &c. &c.
Capsules d'huile de foie de morue et palma christi.
7aout—3f A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale.

DEMANDE D'EMPLOI.
UN jeune homme qui a fait de longues et sérieuses études en chimie, désire trouver un emploi dans une pharmacie de cette ville pour travailler dans le laboratoire ou préparer les ordonnances de médecine.
Il a été reçu pharmacien dans plusieurs villes d'Europe et a déjà exercé légalement sa profession à la Nouvelle-Orléans.
Il pourra donner les meilleurs témoignages de ses capacités comme chimiste et droguiste.
S'adresser au bureau de l'Abeille. 7aout

OLIVES—75 caisses olives verdales françaises, en déchargement et à vendre par J. F. BERCIER & Co, 7aout 34, Vieille Levée.

BOUTEILLES—60 paniers de 12 chaque, bouteilles de Marseille, contenant 30 onces, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 7aout 34, Vieille Levée.

VINS DE FAMILLE—Les soussignés ont constamment en main un bel assortiment de vins en barriques et barils. Leur stock se compose des marques suivantes: St Julien, St Estèphe, Pauillac, Queyries et Cantenac, qu'ils offrent de vendre à des conditions libérales. J. F. BERCIER & Co, 7aout 34, Vieille Levée.

Aux Marchands et aux Sucriers
CHAUX—3000 barils chaux fraiche de Thomaston, en débarquement et à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 2e Municipalité. 7aout

CHAUX DE MARBRE—300 barils chaux de marbre de Philadelphie, convenable pour la fabrication du sucre, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 2me Municipalité. 7aout

CHAUX—1000 barils chaux de Morristown ou Philadelphie, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 2me Municipalité. 7aout

CIMENT POUR PLATRIER—1000 barils et sacs, à vendre par JOHN HAYMAN & CO, 78, Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 7aout

CIMENT DE ROSENDALE—300 barils, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, Poydras, & 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 7aout

TERRE A FEU—200 barils terre à feu, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 3me Municipalité. 7aout

PLATRE—300 barils plâtre Wotherspoon et Croton, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, rue Poydras et 11, Magasins Rouges, 2me Municipalité. 7aout

100 barriques cendres de soude, à vendre par JOHN HAYMAN & Co, 78, Poydras, et 11, Magasins Rouges, 3e Municipalité. 7aout

MELASSE—300 barils mélasse et 300 sacs de poivre, à vendre par C. J. WHEELER, 7 aout 5, Bank Place.

VIN BLANC—50 demi barriques Haut-Sauterne à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 7aout 17 et 19, rue St-Louis.

SARDINES—3000 boîtes, demi et quarts de boîtes sardines à l'huile des marques Philippe et Canaud et Cassaeu, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co, 7aout 17 et 19, rue St-Louis.

G. W. DUNBAR, Manufacturier,
BOTTES, SOULIERS ET CORDONNERIE.
[illegible]
B. VALLS, 37, Commune.